

La Commission a le pouvoir de produire sa propre force motrice, mais elle préfère l'acheter de la Compagnie de force motrice d'Ontario, à raison de \$9.40 pour les premiers 25,000 h.p. et \$9.00 ensuite jusqu'à 100,000 h.p. En 1916, la Commission étendit ses achats à une partie du courant produit par la Compagnie canadienne de force motrice du Niagara et l'année suivante elle se rendit acquéreur de la presque totalité des actions de la Compagnie de force motrice d'Ontario. Ce fut alors que commença la captation des forces hydrauliques de Queenston-Chippawa. La différence de niveau entre le lac Erié et le lac Ontario est de 327 pieds et procure une chute de 305 pieds utilisée par l'usine Queenston-Chippawa. Cette chute a une hauteur presque double de celle dont bénéficie l'usine située à proximité des chutes, ce qui signifie que l'eau divertie des chutes du Niagara produit une force presque double de celle qu'on en obtenait autrefois, puisque chaque pied cube d'eau par seconde qui donnait auparavant 15 h.p. donne maintenant approximativement 30 h.p.

L'usine hydraulique de Queenston-Chippawa fut commencée en 1917, c'est-à-dire au milieu de la guerre, au moment où la consommation de force motrice dans les usines à munitions était à son zénith et qu'il était impossible de prévoir la durée des hostilités. La formidable hausse, tant des matériaux de construction que de la main-d'œuvre, amena bien vite le dépassement des prévisions originaires de \$10,500,000; d'ailleurs, la capacité de l'usine fut augmentée. A l'heure actuelle on estime à \$76,290,695 le coût probable de l'achèvement des neuf unités d'une force totale de 522,790 h.p.

La première de ces unités commença à fonctionner le 28 décembre 1921; trois autres firent leur début en 1922 et la cinquième en 1923. Les sixième et septième unités furent mises en mouvement en 1924 et les huitième et neuvième en 1925. La capacité normale de cette usine est actuellement de 370,000 kilowatts ou 522,790 h.p. Quoique son fonctionnement soit indépendant, elle forme avec les deux autres usines que possède la Commission à Niagara Falls (celle de Niagara Ontario Power et celle de Niagara Toronto Power) une trinité d'une capacité totale de 637,000 kilowatts ou 853,890 h.p. De plus, la Commission absorbe la production de deux unités de the Canadian Niagara Power Co., soit 20,000 h.p. Au moment de plus grande activité la consommation atteint environ 85 p.c. de la force potentielle.

Statistiques de l'hydroélectricité.—L'Annuaire de 1910 (p. xlv) donne une description de l'installation faite le 11 octobre 1910 à Berlin, maintenant Kitchener, Ontario, d'énergie électrique produite par les chutes du Niagara et des travaux originaires exécutés par la Commission Hydroélectrique d'Ontario pour fournir de l'électricité à 15 municipalités. Les progrès de l'hydroélectricité dans Ontario sont démontrés par la consommation de fluide. En 1910 la Commission vendait 750 h.p. à 10 municipalités; en 1915, 100,242 h.p. à 99 municipalités; en décembre 1925, 481,844 h.p. étaient distribués. "Nés d'une ligue de sept municipalités formée en 1903, les services électriques d'Ontario absorbent aujourd'hui \$275,000,000 garantis par la province d'Ontario."

Les opérations de la Commission Hydroélectrique d'Ontario depuis 1912 (première année d'existence des statistiques) jusqu'en 1925, sont données au tableau 10; on y voit qu'au cours de ces 14 années, le nombre des municipalités achetant l'électricité de la Commission s'est élevé de 28 à 244; les consommateurs, de 34,967 à 402,056; les recettes, de \$1,617,674 à \$20,974,611 et les dépenses d'exploitation, de \$1,377,168 à \$18,887,750.